



Introduction à la sociolinguistique

Henri Boyer

DUNOD

Maquette de couverture :
Atelier Didier Thimonier

Maquette intérieure :
www.atelier-du-livre.fr
(Caroline Joubert)

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2017
11 rue Paul Bert
92240 Malakoff
ISBN 978-2-10-076214-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	5
CHAPITRE 1 – LA SOCIOLINGUISTIQUE: UN AUTRE REGARD SUR LE LANGAGE ET LES LANGUES EN SOCIÉTÉS	9
1. Les limites d'un certain structuralisme en linguistique	12
1.1 <i>Langue et parole</i>	12
1.2 <i>Synchronie et diachronie</i>	15
2. Le territoire de la sociolinguistique en France aujourd'hui	17
2.1 <i>Macrosociolinguistique et microsociolinguistique</i>	18
2.2 Domaines de la sociolinguistique	22
CHAPITRE 2 – LA VARIATION COMME FONDEMENT DE L'EXERCICE D'UNE LANGUE	31
1. L'origine géographique	33
1.1 Variation lexicale	33
1.2 Variation grammaticale.....	34
1.3 Variation phonologique/phonétique	35
2. L'origine sociale, l'appartenance à un milieu socioculturel	37
3. L'âge. Le cas du « français des jeunes (des cités) »	38
4. Les circonstances de l'acte de communication	43
5. Le sexe	44
5.1 Les positions de Labov.....	44
5.2 Autres points de vue.....	46
6. De la variation en fonction du sexe à l'inégalité des genres	47
CHAPITRE 3 – « COMMUNAUTÉ LINGUISTIQUE », « MARCHÉ LINGUISTIQUE » ET REPRÉSENTATIONS	49
1. Communauté linguistique et marché(s) linguistique(s)	53
1.1 Les marchés linguistiques	54
1.2 Marché officiel et marchés francs.....	57
1.3 Insécurité linguistique et hypercorrection.....	58
2. Les représentations sociolinguistiques	61
2.1 Représentation et idéologie sociolinguistiques	62
2.2 <i>L'unilinguisme</i> comme idéologie sociolinguistique.....	64

CHAPITRE 4 – BILINGUISME/DIGLOSSIE :	
QUEL(S) MODÈLE(S) DE TRAITEMENT DES PLURILINGUISMES ?	67
1. La diglossie selon Psichari.....	69
2. La diglossie selon la sociolinguistique nord-américaine : Ferguson.....	70
3. La diglossie selon la sociolinguistique nord-américaine : Fishman.....	71
4. La sociolinguistique suisse : <i>une autre conception de la diglossie</i>	73
5. « La diglossie comme conflit ».....	75
6. Le rôle des <i>représentations</i> dans la dynamique d'un <i>conflit diglossique</i> : le cas du désignant « patois » en France.....	80
CHAPITRE 5 – LE CONTACT DE LANGUES	85
1. Phénomènes liés aux contacts de langues	87
1.1 Le partage de deux langues dans les interactions verbales. Le « parler bilingue »	88
1.2 L' <i>interlangue</i> des migrants.....	89
1.3 Pidgins, créolisation et créoles.....	91
1.4 Entre interlangue et créole : l' <i>interlecte</i> . L'exemple du « francitan ».....	93
2. « Mort » et « résurrection » des langues.....	96
2.1 La « mort » des langues.....	96
2.2 « Résurrection » des langues ? <i>Revitalisation, marchandisation</i>	100
2.3 L'Internet, un « marché linguistique » favorable aux dominés ?.....	102
CHAPITRE 6 – POLITIQUE(S) LINGUISTIQUE(S).....	105
1. Planification, aménagement, normalisation linguistiques.....	108
2. Aspects technique, juridique et idéologique.....	111
3. Politiques linguistiques en Europe	113
3.1 L'Espagne et sa territorialisation glottopolitique : la gestion du bilinguisme en Catalogne autonome	115
3.2 Le cas de la France	119
<i>Bibliographie</i>	127
<i>Index des notions</i>	135

Avant-propos

Qu'est-ce que la sociolinguistique? C'est à cette question que cette *Introduction* voudrait apporter, en premier lieu, une réponse. Certes une réponse contextualisée et ciblée mais qui tente d'être satisfaisante en ce qui concerne les fondements et les priorités.

La sociolinguistique occupe un territoire spécifique au sein de l'ensemble des Sciences de l'Homme et de la Société et de celui des Sciences du Langage. Elle a émergé, voilà plus d'un demi-siècle, en tant que *champ disciplinaire* déclaré, « labellisé » pourrait-on dire, à partir de la critique salutaire d'une certaine linguistique structurale enfermée dans une interprétation doctrinaire du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, avec l'objectif fondamental de prendre sérieusement en compte la dimension sociétale de l'activité de langage. Cette discipline était bien évidemment en gestation dans l'œuvre d'un certain nombre de linguistes. Pour la France on pense surtout à Antoine Meillet (voir en particulier Meillet, 1921 et 1936).

La démarche sociolinguistique va conquérir ses lettres de noblesse d'abord outre-Atlantique pour ensuite se développer en Europe et singulièrement en France, où elle constitue un territoire scientifique particulièrement prolifique et une discipline (malgré certaines réticences) bien identifiée au sein de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Même si ce territoire peut paraître à certains égards éclaté, il n'en est pas moins structuré autour de quelques lignes de force théoriques et méthodologiques que cet ouvrage s'efforcera de mettre en évidence. C'est donc à un double parcours que nous invitons le lecteur.

D'une part, il est question, dans les pages qui suivent, de la genèse de la « sociolinguistique », de la construction de son objet fondamental : la vie du langage et des langues au sein des sociétés humaines, et d'un ensemble de directions de traitement de cet objet. Il est question également de l'articulation des domaines qui la composent.

- La perspective historique, théorique et méthodologique, qui constitue la matière essentielle du premier chapitre, est bien entendu présente dans les autres chapitres, circonscrits pour chacun d'entre eux à des problématiques concrètes.
- Tout d'abord celle de la *variation*, inhérente à l'exercice sociétal des langues vivantes (et dont la sociolinguistique a montré qu'elle était structurable), de son *évaluation* et de son poids sur la régulation des usages linguistiques (chap. 2) ;
- Celle de l'*imaginaire* des langues au sein de la *communauté linguistique*, entendue comme un « marché » unificateur mais dans lequel coexistent néanmoins de manière plus ou moins antagoniste des *dominants* et des *dominés*. Les *représentations* et les *attitudes sociolinguistiques* se déploient sur ce marché où s'opposent et s'excluent normes et légitimités (chap. 3) ;
- Le chapitre 4 traite d'un concept particulièrement présent dans l'analyse des situations de contact de langues : celui de *diglossie*. Ce concept a été soumis au cours du xx^e siècle aux diverses logiques sociolinguistiques des terrains dans lesquels il a été utilisé et donne donc matière à des convergences et à des divergences de sens. Il est plus particulièrement question dans ce chapitre d'une certaine version de la modélisation et concrètement du rôle des représentations dans la dynamique d'un *conflit diglossique* (à propos d'un pseudo-désignant métalinguistique bien français : le mot « patois »).
- Dans le chapitre 5 sont abordés, toujours à propos des situations de contact de langues, des phénomènes que génèrent souvent ces situations comme l'apparition, circonscrite d'un point de vue sociohistorique, de ces nouvelles langues que sont les *créoles* ou encore l'émergence de *parlures hybrides*, provisoires ou non. Il y est également question de la « mort » des langues et des stratégies plus ou moins ambitieuses en faveur des langues « menacées ».

- La dernière problématique présentée concerne un type d'intervention à caractère pratique/technique de la sociolinguistique : il s'agit de la gestion des langues au travers de *politiques linguistiques*, institutionnelles ou non (chap. 6). Ce domaine n'est certes pas le seul à avoir permis à la sociolinguistique d'être reconnue comme science utile, susceptible de faire évoluer positivement certaines situations de malaise collectif, voire de violence intergroupe, mais sûrement l'un des tout premiers.

D'autres orientations (abordées ou non ici) ont également permis à la sociolinguistique de montrer qu'elle pouvait éclairer avec rigueur et même surmonter des difficultés à propos desquelles le langage, les langues, apparaissent en première ligne, comme celles qui concernent les handicaps, inégalités et discriminations d'ordre linguistique.

On pourra observer que cette deuxième édition de *l'Introduction à la sociolinguistique* élargit sensiblement la matière de la précédente, en accueillant de nouveaux domaines, de nouveaux objets d'étude, significatifs des développements de la sociolinguistique au cours de ces vingt dernières années. Aussi la bibliographie s'en trouve-t-elle actualisée et largement augmentée, afin que le lecteur puisse poursuivre, par un accès de première main aux publications simplement citées parfois, la réflexion initiée avec cet ouvrage¹.

1. J'ai consulté, selon diverses modalités, un certain nombre de collègues sociolinguistes à l'occasion de la préparation de cette 2^e édition : Robert Blackwood, Françoise Gadet, Christian Lagarde, Claudine Moïse, Bénédicte Pivot, Marielle Rispail, Andrée Tabouret-Keller, sans oublier Carmen Alén Garabato et Marinette Matthey qui ont accepté de faire une lecture critique du manuscrit. Qu'elles ou ils en soient ici sincèrement remercié(e)s. Cependant il est évident que je reste seul responsable des choix rédactionnels, forcément discutables, qui ont été faits.

Chapitre 1

**La sociolinguistique :
un autre regard
sur le langage
et les langues en sociétés**



Sommaire

1. Les limites d'un certain structuralisme..... 12
2. Le territoire de la sociolinguistique en France aujourd'hui 17

La sociolinguistique est, à n'en pas douter, l'une des sciences du langage qui, depuis un demi-siècle, a apporté à cet ensemble disciplinaire le plus de renouveau théorique et méthodologique, si l'on en juge par l'abondance des ouvrages et articles s'en réclamant et dont la publication ne faiblit pas. En témoignent les revues spécialisées qui sont nées et pour la plupart se sont maintenues durant ces dernières décennies (en édition papier ou/et en ligne). Ainsi pour la France on peut citer : les *Cahiers de linguistique sociale*, les *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, les *Carnets d'atelier de sociolinguistique*, *Glottopol*, *Langage et Société*, *Langues et Cité*, *Lengas. Revue de sociolinguistique*, *Lidil*, *Marges linguistiques*, *Mots. Les langages du politique*, *Plurilinguismes*... En témoigne également la production éditoriale en la matière : dictionnaires et ouvrages de présentation, ouvrages individuels et collectifs, actes de colloques, etc., une production continue et variée dont rend compte la *Bibliographie sociolinguistique francophone (BSF)*, projet collaboratif développé sur l'Internet par Thierry Bulot (site : <http://www.bibliographie-sociolinguistique.com/projet.php>), sans oublier la création du Réseau francophone de Sociolinguistique (site : <http://rfs.socioling.org/>).

William Labov, l'un des pères fondateurs de la discipline (il sera question de ses travaux à plusieurs reprises dans cet ouvrage), considère que la *sociolinguistique*, c'est « tout simplement de [la] *linguistique* » (Labov, 1978, p. 258). Labov prend ainsi position contre les linguistes qui suivent dogmatiquement la tradition saussurienne et les enseignements du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure (pour lui « la grande majorité »), et « ne s'occupent nullement de la vie sociale : ils travaillent dans leur bureau avec un ou deux informateurs, ou bien examinent ce qu'ils savent eux-mêmes de la *langue*. Ils s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données "extérieures" tirées du comportement social » (Labov, 1976, p. 259).

On doit donc considérer que l'émergence du territoire de recherches appelé *sociolinguistique* s'est produite d'abord sur la base d'une critique assez radicale des orientations théoriques

et méthodologiques de la linguistique dominante au milieu du xx^e siècle – un certain structuralisme, gardien de l'orthodoxie saussurienne – et d'une révision des tâches du linguiste.

1. Les limites d'un certain structuralisme en linguistique

Il est certes indéniable que le *Cours de linguistique générale* a constitué un tournant en linguistique (l'appellation générique est désormais « sciences du langage »). Ce cours, publié par les disciples de F. de Saussure en 1916, a jeté les bases d'une analyse rigoureuse du langage et des langues (voir Saussure, 1974, édition critique de T. de Mauro).

Sans rentrer dans le détail de l'ouvrage et de ses apports théoriques, on doit évoquer deux conceptualisations qui, précisément, ont fait problème parmi les linguistes qui ont exprimé leurs critiques face à une certaine interprétation des thèses saussuriennes qui empêchait de traiter toute la complexité du réel langagier.

1.1 Langue et parole

On sait que pour F. de Saussure la *langue* est l'objet premier de l'analyse linguistique. Car « la langue seule paraît être susceptible d'une définition autonome », « c'est un tout en soi et un principe de classification » (Saussure, 1974, p. 25). Elle doit être soigneusement distinguée de la *parole* : ainsi, en séparant la langue de la parole, on sépare du même coup :

1. ce qui est social [= la *langue*] de ce qui est individuel [= la *parole*];
2. ce qui est essentiel [= la *langue*] de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel [= la *parole*].

L'une des positions de Saussure qui a suscité le plus de réserves est celle selon laquelle « tandis que le langage est hétérogène, la

langue ainsi délimitée est de nature homogène » et ainsi « la linguistique proprement dite » est « celle dont la langue est l'unique objet » (Saussure, 1974, p. 30-38).

On voit donc que le Cours de linguistique générale rejette catégoriquement l'hétérogénéité hors de portée (et donc hors du projet) de la linguistique, fermant ainsi la porte à un structuralisme de la diversité, de la variation, variation et diversité n'ayant de pertinence que pour la parole. En fait, comme l'écrit Robert Lafont, sociolinguiste fondateur de la *praxématique*, la dichotomie langue/parole :

renvoie la variabilité hors des limites du système, seul descriptible, seul digne de l'attention du linguiste. Le champ du sujet parlant et de la modification permanente des usages est reconnu existant, mais c'est un champ hors les murs. La science [= la linguistique] fonde son objet en s'abstrayant du réel non homogène, en effaçant l'activité multiforme...

(LAFONT, 1983, p. 11-13.)

C'est sur la base d'une révision des postulats de la linguistique saussurienne que William Labov (avec d'autres) va définir la perspective *sociolinguistique*. Citant, dans *Sociolinguistique*, une étude publiée en 1968 avec U. Weinreich et M. Herzog, Labov s'interroge :

S'il est nécessaire qu'une langue soit structurée pour fonctionner efficacement, comment les gens peuvent-ils continuer à parler pendant qu'elle se transforme, c'est-à-dire pendant qu'elle traverse des périodes de moindre systématité? [...] Nous soutenons que la solution de ce problème consiste à *rompre l'identification entre structure et homogénéité* [...]. Nous soutenons qu'une maîtrise quasi innée des structures hétérogènes n'a rien à voir avec la connaissance de plusieurs dialectes ni avec la « simple » performance [on pourrait aussi bien dire la *parole* au sens saussurien du terme], mais fait partie de la compétence linguistique de l'individu unilingue.

(LABOV, 1976, p. 40, c'est nous qui soulignons.)

Ainsi, dès lors que l'on refuse « l'identification entre structure et homogénéité », on est libre de construire les outils formels que réclame le traitement de la variation au sein de la *communauté linguistique*. Et Labov d'ajouter qu'il n'est point besoin, pour « parvenir à des résultats fiables, d'analyser statistiquement des centaines d'enregistrements » : « On s'aperçoit que, par exemple, les structures fondamentales de la stratification par classes se dégagent d'échantillons aussi restreints que vingt-cinq locuteurs » (Labov, 1976, p. 283), même si le même auteur précise (et nuance) par la suite : « Notre approche initiale de la communauté linguistique est dirigée par la nécessité d'obtenir un *volume important* de discours naturel correctement enregistré » (*ibid.*, p. 288 ; c'est nous qui soulignons).

Pour le champ disciplinaire qui émerge aux États-Unis avec l'autodésignation de « sociolinguistique » dans les années soixante du xx^e siècle et qui vise l'activité de langage au sein des sociétés et singulièrement la *diversité linguistique*, la « tâche essentielle est d'effectuer une description *systématique* de la covariance entre structure linguistique et structure sociale » (Bachmann, Lindelfeld et Simonin, 1981, p. 30 ; c'est nous qui soulignons).

C'est sur ces bases théoriques que Labov va entreprendre, au début des années soixante du xx^e siècle, une série d'enquêtes « en vue de trouver un système ou un ordre quelconque au sein de la variété [sociolinguistique] qui règne à New York » (Labov, 1976, p. 127). Ainsi, à partir de l'étude de plusieurs *variables linguistiques* et de la variation de la consonne [r] en particulier, qui peut être présente ou absente en position post-vocalique (exemple dans *car* = « voiture »), il démontre l'existence d'un rapport systématique entre cette variation et l'appartenance à telle ou telle couche de la société (moyenne et haute bourgeoisie, petite bourgeoisie, classe ouvrière, sous-prolétariat), c'est-à-dire la *stratification sociale*, aussi bien en ce qui concerne les usages linguistiques effectifs qu'en ce qui concerne l'image que s'en font les usagers concernés eux-mêmes et leur *évaluation* (voir les chapitres 2 à 7 dans Labov, 1976. Il sera question de cette recherche centrale de Labov dans le chap. 2 de cette introduction).